



HAL
open science

Évolution de la natalité et de la fécondité en France depuis 50 ans et perspectives : la baisse récente va-t-elle se prolonger ?

Sandra Brée, Didier Breton

► To cite this version:

Sandra Brée, Didier Breton. Évolution de la natalité et de la fécondité en France depuis 50 ans et perspectives : la baisse récente va-t-elle se prolonger ?. *Informations sociales*, 2024, n° 211 (211), pp.20-32. 10.3917/inso.211.0020 . hal-04320247

HAL Id: hal-04320247

<https://hal.science/hal-04320247v1>

Submitted on 7 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

<Titre>**Évolution de la natalité et de la fécondité en France depuis 50 ans et perspectives : la baisse récente va-t-elle se prolonger ?**

Didier Breton, démographe

Sandra Brée, démographe et historienne

<Notule biographique>**Didier Breton**

Professeur de démographie à l'Université de Strasbourg (UMR Sage) , chercheur associé à l'Ined

Sandra Brée

Chargée de recherche CNRS affiliée au Laboratoire de Recherche Rhône-Alpes (LARHRA, UMR 5190)

<Résumé>

La baisse récente et le niveau historiquement bas de la natalité en France interroge les démographes. Si la période actuelle de crise, notamment économique, peut laisser penser qu'il s'agit d'un phénomène ponctuel comme cela a été le cas dans les années 1970 et 1990 ; d'autres éléments de contexte rendent possible l'hypothèse d'un changement plus durable : âge moyen à la maternité supérieur à 30 ans, changement d'orientation de la politique familiale, crises et préoccupations plus durables notamment environnementales. Cet article explore l'évolution de la natalité et de la fécondité française depuis 50 ans et les évolutions possibles d'ici 2050.

<Mots clés>

Natalité, Fécondité, Perspectives, France

<Article>

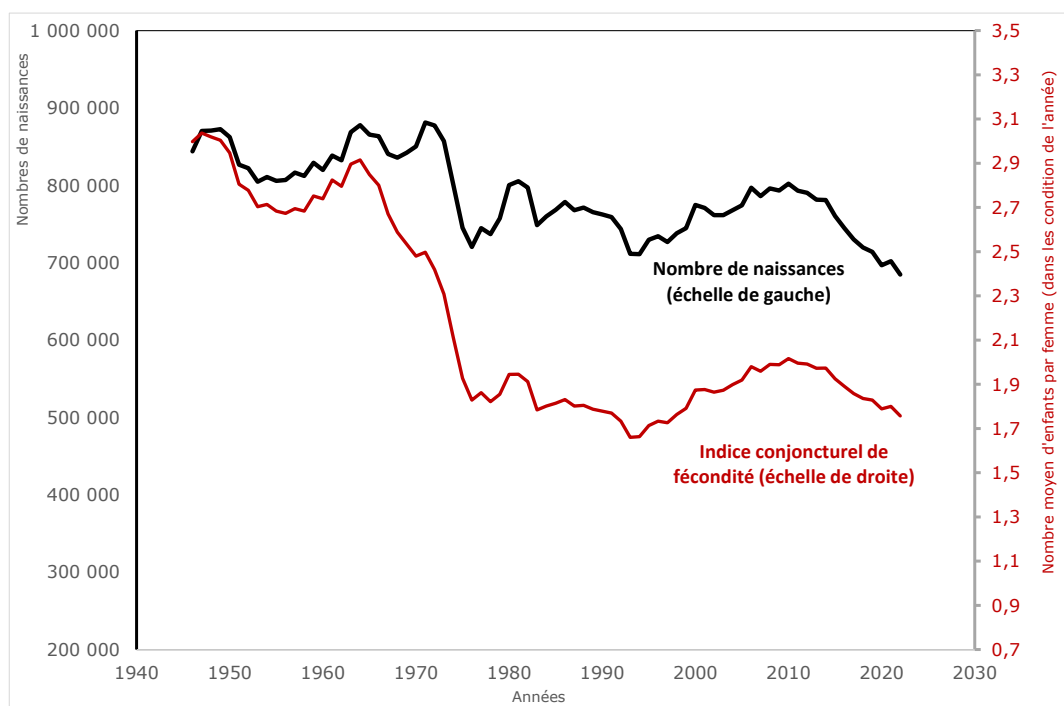
Depuis plus de 10 ans le nombre de naissances en France diminue et les démographes ont du mal à interpréter cette baisse est savoir s'il s'agit d'un phénomène durable ou ponctuel comme ceux observés dans les années 1970 et 1990. Cet article présente d'abord l'évolution de la natalité depuis l'après-guerre et les grandes évolutions en termes d'âge à la fécondité et de taille des familles notamment. Dans une seconde partie sont abordés des éléments rendant envisageable l'hypothèse d'un changement durable : le recul important de l'entrée en parentalité, le changement d'orientation de la politique familiale, les crises et préoccupations plus durables.

Une baisse de la natalité depuis 2011 qui interroge les démographes

> *Un nombre de naissances historiquement bas et une fécondité en baisse*

Le nombre de naissances a atteint, en 2022, un niveau historiquement bas de 724 000 en France et 684 700 en métropole, le plus faible observé depuis 1946. Ce nombre baisse depuis 2011, exception faite de la reprise de 2021¹ et il est seulement pour la deuxième fois inférieur à 700 000 en métropole (après 2020). Cette baisse observée depuis un peu plus de 10 ans dessine une nouvelle classe creuse dans la pyramide des âges de la France, après celles de 1973 à 1976, marquant la fin du Baby-Boom, et celle de 1988-1994, années marquées par une crise économique et au cœur d'une période d'allongement du calendrier de la fécondité dans les générations (Figure 1). Le creux actuel de la natalité est en partie une conséquence de la diminution du nombre de femmes nées durant les années 1970 : moins nombreuses en âge de procréer dans les années 1990, elles ont eu moins d'enfants et ces enfants, à l'âge adulte, ont eux-mêmes produit moins de naissances partir de 2010.²

Figure 1. Nombre de naissances annuelles et indice conjoncturel de fécondité générale-France métropolitaine, 1946 - 2022



Source : Insee, État civil et Recensement

¹ après le creux des naissances neuf mois après le confinement du printemps 2020 (Brée *et al.* 2021)

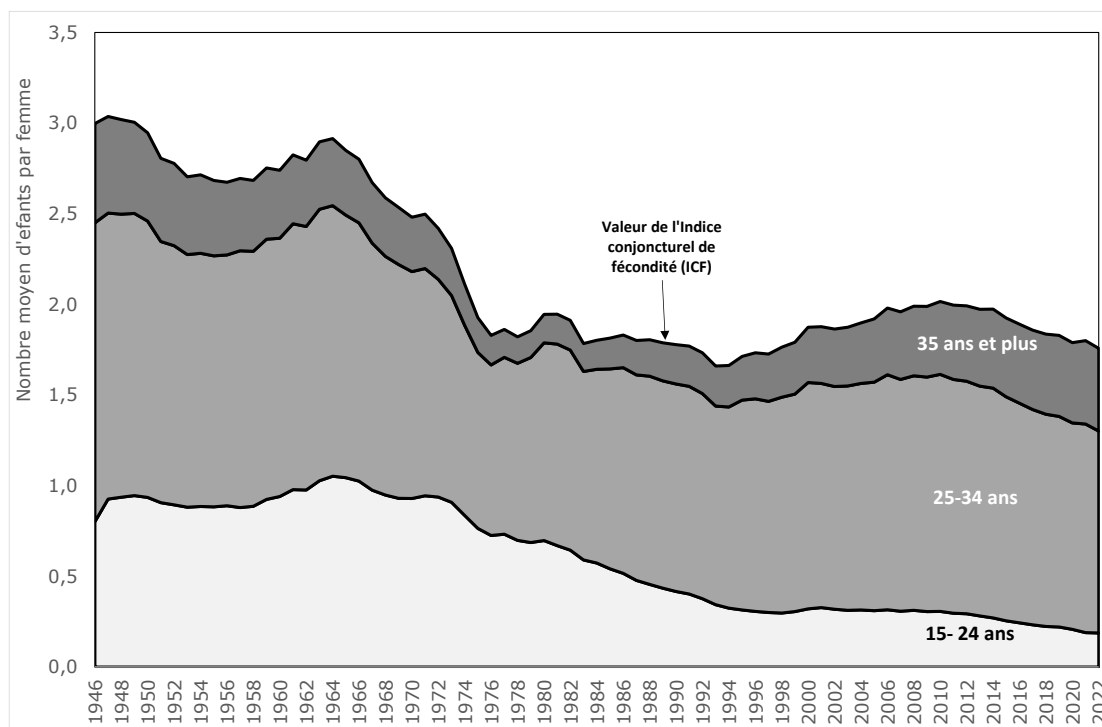
² Après avoir été entre 1999 et 2015 le pays européen avec le plus de naissances, ce n'est plus le cas depuis : le nombre de naissances en Allemagne est de nouveau supérieur à celui observé en France (51 000 naissances de plus en Allemagne en 2021). Toutefois la part des naissances enregistrées en France dans l'ensemble des naissances européennes (18,8 % en 2021) est depuis plus de 20 ans supérieure à celle de sa population totale (15,2 % au 1^{er} janvier 2022).

L'indice conjoncturel de fécondité (ICF), obtenu par sommation des taux de fécondité par âge d'une année donnée, affine encore l'analyse. Il permet de juger de l'évolution du seul comportement de fécondité, indépendamment du nombre de femmes en âge de procréer et de leur répartition par âge (Figure 1 – courbe rouge). Il montre une certaine stagnation de la fécondité française métropolitaine depuis le milieu des années 1970, après une forte chute pendant la décennie précédente (Figure 2). L'ICF passe, en effet, de 2,8 enfants par femme à 1,9 entre 1965 et 1975. Cette rapide chute de la fécondité du moment, s'inscrivant dans un changement des comportements familiaux plus global (hausse des naissances hors mariage, hausse des divorces, recul de l'âge au mariage et à la naissance) – et s'observant dans de nombreux pays occidentaux – se manifestant notamment par un régime de fécondité durablement sous le seuil de renouvellement des populations, que les démographes Ron Lesthaeghe et Dirk Van de Kaa ont nommé la « Seconde Transition démographique » (Lesthaeghe, Van de Kaa, 1986) . Cette baisse marque la fin du Baby-boom, lui-même exceptionnel dans l'histoire de la fécondité française puisque le nombre d'enfants par femme ne cessait de baisser depuis le début du XX^e siècle (2,9 en 1901, 2,1 en 1936) et même bien avant. En 2022, l'ICF s'élève à 1,80 enfant par femme et légèrement plus de 1,75 en France métropolitaine. Même s'il reste l'un des plus élevés d'Europe (Breton *et al.*, 2022), l'ICF baisse depuis 2010 date à laquelle il était supérieur à 2 enfants par femme (2,02), ce qui n'avait pas été observé depuis 1974.

> *Une fécondité à des âges de plus en plus élevé*

La décomposition de l'ICF par grands groupes d'âge montre que la fécondité est largement imputable aux 25 à 34 ans (63,9 % en 2021), même si leur contribution a baissé après avoir représenté 50 % de la fécondité à la fin du Baby-boom et atteint un maximum en 1996 (67,7 %) (Figure 2). En revanche, les mères âgées de moins de 25 ans ne contribuent en 2021 qu'à un peu plus de 10 % de la fécondité contre presque 40 % au milieu des années 1970. Cette baisse explique en partie la forte hausse de la contribution des femmes de 35 ans et plus depuis 1975, qui représente un peu plus d'un quart de la fécondité aujourd'hui (25,8 % en 2021) contre 18,3 % en 1946 et 8,0 % en 1979. Même si la plus forte part de la fécondité des 35 ans et plus est observée avant 40 ans, la fécondité au-delà de 40 ans, qualifiée de « tardive », augmente également depuis les années 1980 en France (Daguet 2022b) comme ailleurs en Europe, notamment en Espagne et Italie où la contribution à la fécondité est la plus forte (Beaujouan et Sobotka 2019). En 1980, la somme des taux de fécondité à 40 ans et plus était de 0,029 enfant en moyenne, contre 0,056 en 2000 et 0,103 en 2022. La fécondité tardive est ainsi près de 2 fois (1,8) plus élevée en 2022 qu'en 1980, à un niveau proche de celui observé à la fin des années 1950, au cœur du Baby-boom. Mais à cette période la majorité des naissances d'une mère de 40 ans ou plus étaient de rang élevé et très rarement des premiers enfants (Beaujouan et Sobotka 2019).

Figure 2. Contribution des groupes d'âge à la fécondité et Indice conjoncturel de fécondité (ICF) – par sommation - France métropolitaine, 1946-2022



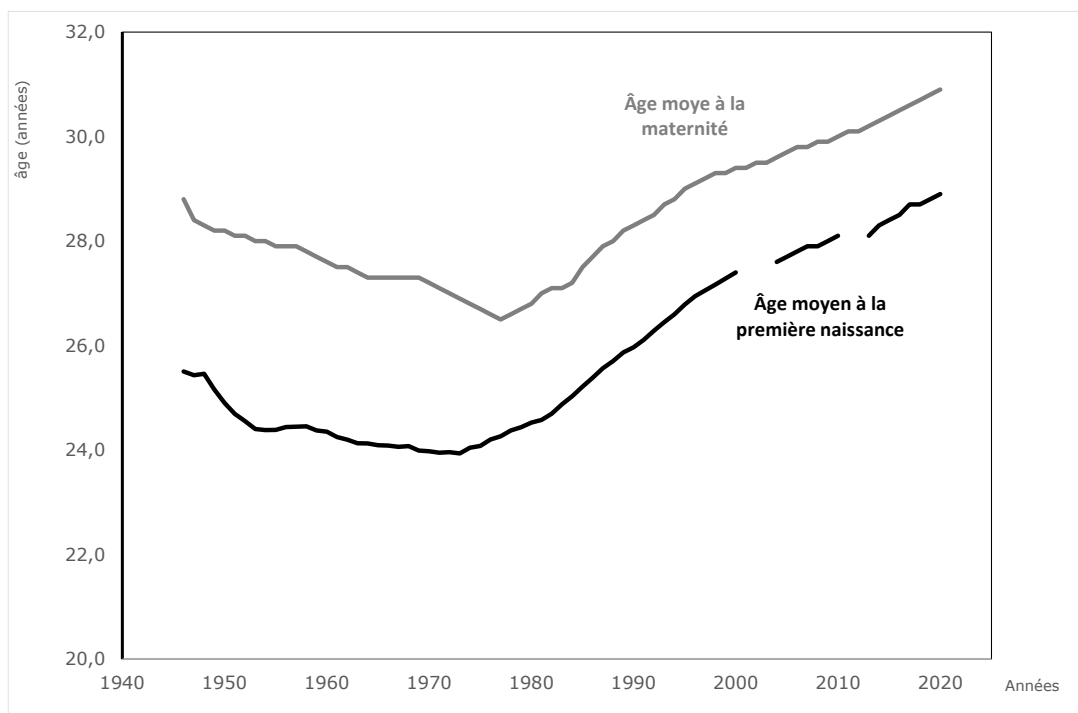
Source : Insee, État civil et Recensement

L'évolution des taux de fécondité par âge de la mère se traduit par une constante augmentation de l'âge moyen à la maternité depuis le milieu des années 1970. Cette hausse s'explique presque exclusivement par le recul de l'âge moyen au premier enfant qui est passé de 24,1 ans en 1975 à 28,9 ans en 2020 après avoir baissé entre 1946 et 1975³ (Figure 3). La baisse de l'âge moyen à la maternité avant les années 1970 est liée certes à la baisse de l'âge moyen au premier enfant, mais aussi à la diminution très forte des naissances d'enfants de rang 4 et plus qui mécaniquement surviennent à des âges plus avancés. Entre 1973 (fin du Baby-boom) et 2020, l'âge moyen à la maternité a augmenté de 4 ans (passant de 27,4 ans à 31,4 ans) et celui au premier enfant de 5 ans (passant de 23,9 ans à 28,9 ans)⁴.

³ La figure 3 montre bien que les courbes de l'âge moyen à la maternité et l'âge moyen à la première maternité sont davantage parallèles depuis 1975 qu'auparavant. Cela s'explique par le peu d'évolution de la contribution de chaque rang de naissance depuis les générations nées en 1940 (voir Figure).

⁴ Actuellement l'âge moyen à la maternité en France est équivalent à celui de l'UE27. Cet âge moyen est le plus faible dans les pays de l'est l'Europe (inférieur à 30 ans en Bulgarie, Roumanie, Slovaquie, Pologne et Hongrie) de et est maximum dans les pays du sud de l'Europe et en Irlande (supérieur à 32 ans en Espagne, Italie, mais aussi au Luxembourg et Irlande)

Figure 3. Age moyen à la maternité et à la première naissance – France métropolitaine, 1946-2020



Sources : Années 1946-1999 : Enquête Histoire Familiale (EHF) 1999 (Toulemon et al., 2008). Années 2004-2010 : Enquêtes annuelles du recensement (Davie, Niel, 2012)

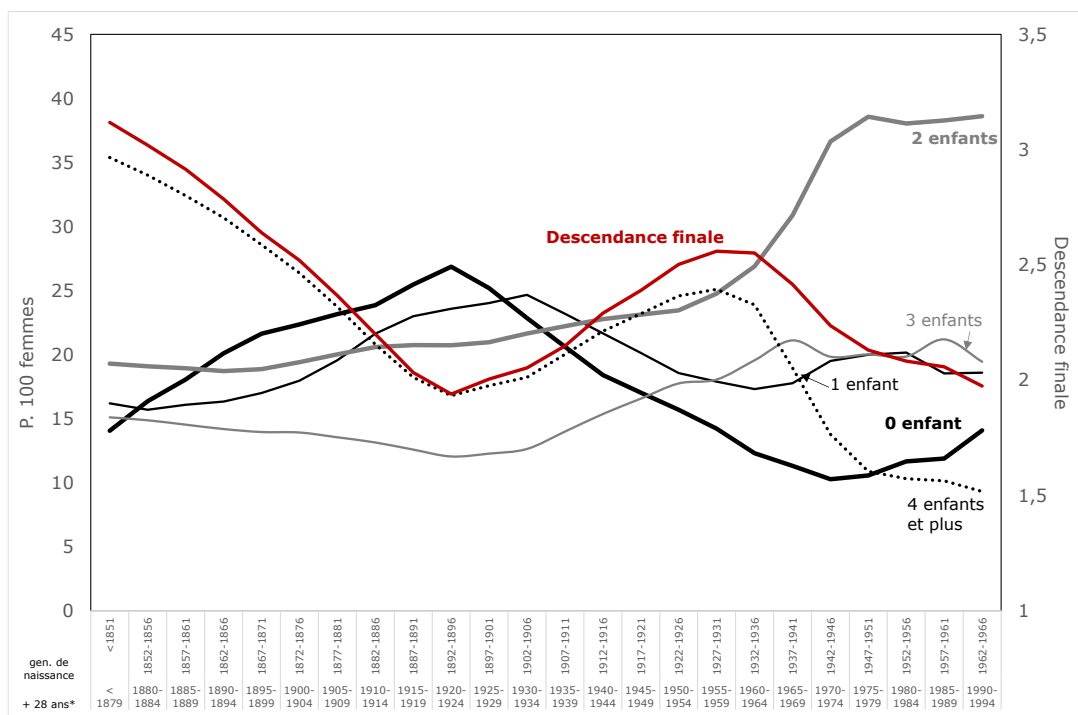
- > *Fécondité par rang de naissance : la fratrie de deux enfants devient la norme au détriment des familles nombreuses*

En France, après les générations nées avant 1890 (dont le modèle dominant est celui des familles nombreuses) et les générations nées entre 1891 et 1911 (ayant eu leurs enfants pendant l'entre-deux-guerres et dont le modèle dominant est l'enfant unique), les générations nées entre 1912 et 1931 (ayant eu la majorité de leurs enfants pendant le Baby-boom) connaissent une augmentation du nombre de familles de 3 enfants et plus (Figure 4) (Brée, 2017). Pour les suivantes (générations 1932 à 1946), la part des familles de 4 enfants et plus chute alors que le modèle des familles de 2 enfants apparaît de plus en plus comme la norme (plus de 30 % des familles). Enfin, dans les générations nées en 1947 et après, on observe une homogénéisation des comportements de fécondité (Daguet 2002a; Prioux 2003) puis une « stagnation des comportements » (Toulemon et al., 2008) qui semble perdurer (Mazuy et al., 2013).

Le fait que la France soit un des seuls et rares pays européens dont les générations nées dans les années 1980 assureront leur renouvellement ou seront proches de le faire est en partie liée à la combinaison de deux éléments : la part relativement forte de femmes passant de deux à trois enfants et celle relativement faible de femmes sans enfant (Ayerbe et Breton, 2015 ; Beaujouan et al., 2017). En France, la probabilité d'avoir un troisième enfant après un deuxième est longtemps restée proche de 0,4, toutefois cette probabilité semble diminuer ces dernières années, marquant peut-être la fin d'une singularité européenne (Tomkinson et Breton, 2021). Quant à la part des femmes restant sans enfant, après avoir représenté plus d'un quart des femmes en France (Figure 4), elle atteint un minimum pour la génération 1940 (10 %). Depuis, elle ne cesse d'augmenter pour atteindre presque

15 % pour les femmes nées dans les années 1960 en France, soit une part bien plus faible que dans de nombreux pays en Europe (Beaujouan *et al.* 2017; Brée 2017).

Figure 4. Contribution du rang de naissance selon la descendance finale par générations, France métropolitaine



Sources : Recensement de la population 1931 et 1946 ; Enquêtes Familles 1954, 1975 1982, 1990, 1999 (EHF) et 2011 (EFL) (Brée, 2017)

Evolution d'ici 2050 : le scénario probable d'un maintien de la fécondité sous le seuil de renouvellement des générations

Nous explorons, dans cette dernière partie, différentes hypothèses relatives à l'évolution de la natalité en France dans les 20 ou 30 prochaines années, ce qui n'est pas chose facile eu égard à la tendance récente de la fécondité du moment : est-elle le reflet d'une baisse de la fécondité dans les générations ou uniquement le fait d'un report des naissances à des âges plus avancées dans les générations en âge d'avoir des enfants ? Les démographes savent en effet le risque de commenter trop hâtivement une baisse ou une augmentation conjoncturelle de la fécondité comme une évolution similaire de la fécondité générations.

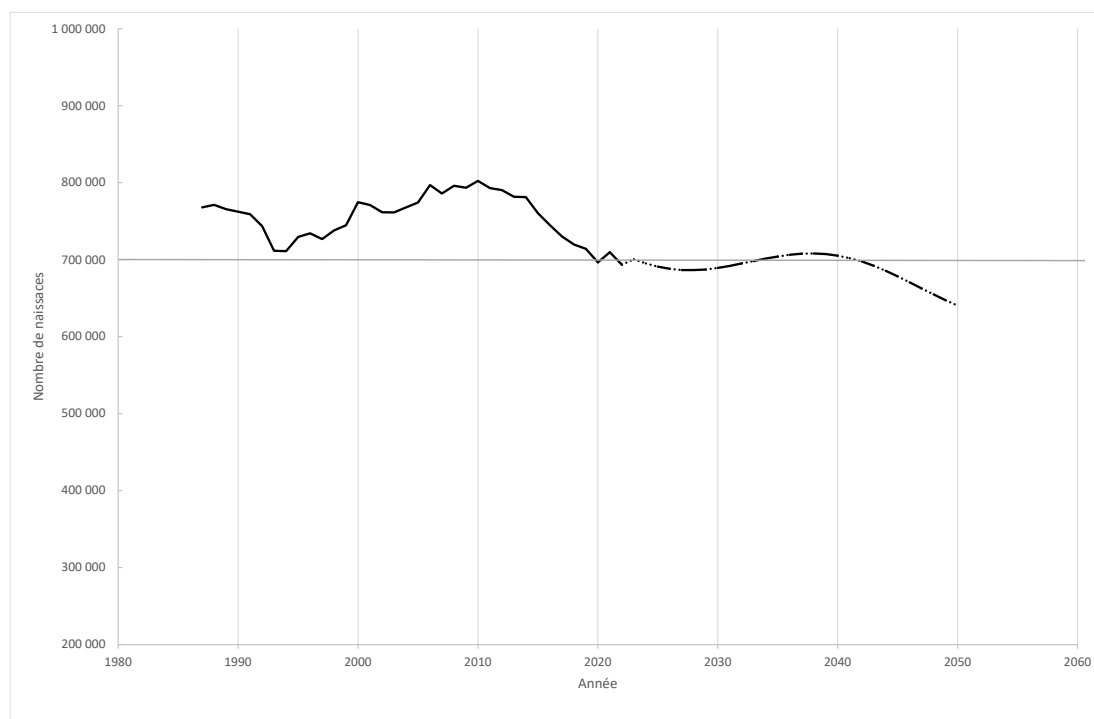
> Une projection incertaine à partir du seul indicateur conjoncturel de fécondité

Ainsi depuis la fin du Baby-boom, la fécondité du moment mesurée par l'indice conjoncturel de fécondité a fluctué entre 1,66 enfant par femme (1993) et 2,02 (2011) alors que la fécondité des générations qui ont contribué à ces indices (générations 1945 à 1980), mesurée par la descendance finale, est restée stable, proche du seuil de renouvellement (variation entre 2,0 et 2,2 enfants par

femme). Ce décalage est lié au fait que l'âge moyen à la maternité dans ces générations a très fortement reculé, passant de 26,0 ans à 30,2 ans.

Si la variation de l'Indice conjoncturel de fécondité n'est donc qu'un indicateur partiel de la variation de la fécondité dans les générations, elle détermine en revanche très fortement celle du nombre de naissances d'une année⁵. En effet, ce nombre est le fruit de la combinaison des taux de fécondité par âge de l'année et du nombre de femmes à chacun de ces âges. La baisse de la fécondité du moment des années 1970 a ainsi dessiné une première classe creuse qui s'est répercutée mécaniquement, tout en s'atténuant au milieu des années 1990 puis à partir des années 2010. Il est donc déjà possible de faire une projection à fécondité constante : on observerait : une baisse du nombre de naissances jusqu'à la fin de la décennie 2020 puis une augmentation dans la suivante avec un pic vers 2040 et suivie d'une nouvelle baisse (Figure 5). Les niveaux seront sans doute un peu différents, tout comme l'amplitude des cycles, mais l'effet de « vague » est presque certain.

Figure 5. Évolution du nombre de naissances jusqu'en 2050 avec l'hypothèse de maintien des taux de fécondité par âge de 2019⁶ – France métropolitaine



Source : Insee, Etat civil et Recensement – calculs des auteurs
Grille de lecture : En l'absence de migrations et de mortalité, en 2040, si la fécondité par âge restait celle de 2020, alors on observerait 700 000 naissances en 2040

⁵ La corrélation entre l'ICF et le nombre de naissances entre 1975 et 2021 est significative et forte ($R^2=0,57$) mais la corrélation entre la variation de l'ICF et la variation du nombre de naissance est bien plus forte ($R^2=0,93$)

⁶ En l'absence de migrations (solde migratoire positif), le nombre de naissances est en partie sous-estimé.

En France, il est né en 2022 100 000 enfants de moins qu'en 2011. Cela représente environ 4 500 classes de maternelle⁷. Cette baisse est liée, comme nous venons de le montrer en partie, à une diminution du nombre de femmes en âge de procréer, mais aussi à une diminution de l'Indice conjoncturel de fécondité. Le niveau historiquement bas de la natalité et très bas de la fécondité de 2022 est probablement le fait d'un report important de certaines naissances en lien avec les crises nombreuses de la période actuelle : nouvelle vague de Covid-19 début 2022, crise politique et guerre en Ukraine, crise économique avec la baisse importante du pouvoir d'achat des ménages suite à une inflation forte et enfin, confirmation ou prise de conscience toujours plus prégnante de la crise environnementale. Prolongées dans le temps, ces situations reviendraient à imaginer ou simuler une génération qui tout au long de sa vie connaîtrait celles de 2022 – scénario difficile à imaginer et particulièrement pessimiste.

Toutefois, trois éléments contextuels et de long terme nous amènent à envisager le maintien durable d'une fécondité en France sous le seuil de renouvellement, à l'instar de la situation observée dans de nombreux pays européens, plutôt qu'une remontée, comme celle observée après la baisse des années 1990.

> *L'effet probable sur la natalité d'une politique familiale moins universaliste*

D'abord le changement de politique familiale. Peut-on faire un lien entre l'évolution des naissances en France et celle de sa politique familiale ? La politique familiale française s'est davantage institutionnalisée après la seconde guerre mondiale avec la création de la branche Famille de la Sécurité sociale. Elle s'est profondément transformée depuis, passant d'une politique caractérisée par son universalité et son orientation familialiste jusqu'au milieu des années 1960 à une plus grande « sélectivité » et une orientation plus « individualiste » à partir du milieu des années 1980 (Martin, 2011). Cette politique familiale est l'élément explicatif principalement mobilisé pour expliquer le maintien d'une natalité relativement forte en France comparativement à celle observée ailleurs en Europe, notamment depuis les années 2000 (Thevenon *et al.*, 2014 ; Fagnani et Letablier, 2011 ; Breton et Prioux, 2005). Dans ce contexte, la baisse de la natalité observée depuis 2011, particulièrement forte à partir de 2015, serait-elle le reflet de ce changement d'orientation ? Le troisième enfant a été depuis le milieu des années 1970 jusqu'au milieu des années 2010 au cœur des mesures « incitatives » : prime à la naissance d'un troisième enfant, carte famille nombreuse, quotient familial progressif, mise en place de l'allocation parentale d'éducation, graduation des allocations familiales (Breton et Prioux, 2005). Or au milieu des années 2010, certains paramètres de cette politique ont été modifiés afin de concentrer les mesures en direction des ménages les plus modestes. La première modification a concerné la baisse en 2013, puis 2014, du plafond du quotient familial (déjà réformé en 1997). La deuxième est le conditionnement partiel du montant des

⁷ En prenant une moyenne de 22 élèves par classe – la moyenne nationale était de 22,4 en maternelle et 21,3 en primaire en 2021. Ce débat entre évolution démographique et fermeture de classes est au cœur de l'actualité en ce début d'année 2023, notamment à Paris « *Des fermetures de classes « sans précédent » à Paris scandalisent enseignants et parents d'élèves* » - article paru dans Le Monde le 19 février 2023.

allocations familiales aux revenus des ménages, mettant fin à un régime « universel » uniforme (Martin, 2011). Ces deux réformes sociales n'ont pas été remises en cause depuis. Une troisième mesure, conduite durant ce même mandat, est celle des rythmes scolaires⁸, dans un objectif de respect du temps de l'enfant, qui a pu, dans certains territoires ou catégories de population, rendre plus difficile la conciliation entre vie professionnelle et familiale et dans certains cas, remettre en cause le choix d'agrandissement de la famille de certains couples.

Plus récemment, la réforme de la prestation d'accueil du jeune enfant⁹, allant toujours dans le sens d'un soutien plus fort aux ménages les plus modestes et vulnérables, a provoqué de nouvelles critiques de certaines associations familiales dénonçant un moins donnant pour la majorité des familles. Pour ces dernières, le message envoyé est bien que la taille de la famille est avant tout une question privée et non-soutenue par la puissance publique et que la solidarité nationale se concentre sur l'aide aux ménages les plus modestes. Les relations entre ces mesures et les niveaux de fécondité sont difficiles voire impossibles à établir et nous n'avons probablement pas encore assez de recul. En 1976 puis en 1992-1993, alors que l'ICF atteignait des niveaux historiquement bas, des mesures incitatives ont été prises avec des effets difficilement mesurables, mais qui ont probablement en partie contribué au maintien de la fécondité du moment à un niveau proche de 2,0 (Breton et Prioux, 2005). Il ne serait pas étonnant que la question de la baisse de la natalité actuelle soit au cœur du débat public des prochains mois ou années, notamment dans un contexte de débat sur les modalités du financement d'un système de retraite par répartition où l'allongement de la durée de vie mais aussi l'indicateur de dépendance tenant compte du renouvellement des générations et donc de la natalité sont mobilisés.

> *L'influence du contexte économique et social : le rapport à l'avenir*

Un autre élément à prendre en compte est le contexte économique et social actuel, très différent de celui observé au milieu de la décennie 1990. La baisse de la fécondité était alors liée à un recul durable de l'âge à la maternité dans les générations (de 27 ans dans la génération 1955 à 30 ans dans la génération 1975). Si la baisse de la fécondité depuis 10 ans est le fruit d'une évolution similaire, on pourrait poser comme hypothèse un âge moyen à la maternité de 33 ans dans les générations nées après 2000, combinée à une fécondité proche de 2 enfants. Cela est possible, mais ce serait alors une singularité : nulle part ailleurs n'a été observé un tel régime de fécondité, notamment du fait de la diminution des probabilités d'avoir un enfant supplémentaire quand l'âge à l'enfant précédent augmente (Tomkinson et Breton, 2021). De plus, la situation sur le marché de l'emploi est aujourd'hui très différente de celle du milieu des années 1990. La baisse de l'indice conjoncturel de fécondité entre 1985 et 1995 était parallèle à la détérioration du marché de l'emploi,

⁸ Décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires / <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000026979035>

⁹ Cette réforme apparaît dans la loi de finances de la sécurité sociale de 2018. Elle prévoit notamment une modification du montant de l'allocation de base à taux partiel et du plafond de ressources de cette prestation. Elle entraîne une baisse des allocations versées et du nombre de familles bénéficiaires, partiellement compensée par une majoration de la prime de naissance et une majoration du complément de libre choix de mode de garde.

incitant probablement les plus jeunes, notamment diplômées à retarder leur entrée en parentalité. Si le chômage reste élevé en France, les taux de chômage baissent (même si son calcul est régulièrement discuté) et les taux d'emploi augmentent depuis 2015, notamment chez les plus jeunes. Alors que les taux de fécondité et les taux d'emploi des moins de 25 ans évoluaient presque parallèlement jusqu'au milieu des années 1990 les évolutions divergent depuis.

Enfin, le dernier élément de contexte, qui reste encore hypothétique du fait de l'absence d'enquête menée auprès d'un échantillon suffisamment important, serait la prise de conscience environnementale dans les générations les plus jeunes ou la volonté chez elles de ne pas imposer le chaos annoncé à leurs éventuels enfants. Limiter sa descendance pourrait ainsi devenir un acte militant, au nom d'une cause partagée par le plus grand nombre, nettement plus acceptable socialement pour affirmer un non désir d'enfant, dans un contexte de forte pression sociale en France pour avoir un enfant ou un enfant supplémentaire (Breton et Prioux 2009).

Conclusion

La baisse récente de la natalité en France n'est pas inédite, mais sa nature - durable ou passagère - interroge les démographes. Une première baisse post-seconde guerre avait été observée durant la crise économique des années 1970, marquant alors la fin du Baby-Boom. Une autre, moins rapide, a marqué le début des années 1990, autre période de crise économique. Qu'en est-il aujourd'hui ? La baisse actuelle intervient dans un contexte différent qui rend possible l'hypothèse d'un changement plus durable : âge moyen à la maternité désormais supérieur à 30 ans, changement d'orientation de la politique familiale en France et apparition de crises et préoccupations plus durables, notamment environnementales. Il manque toutefois de données robustes pour s'avancer davantage, de nouvelles enquêtes en cours apporteront des éclairages précieux dans ce domaine.

Bibliographie

- Ayerbe A., Breton D., 2015, Fécondité et famille, L'Europe en formation, 377(3),p. 10-29.
- Beaujouan, É. Sobotka, T. (2019). Les maternités tardives : de plus en plus fréquentes dans les pays développés. *Population & Sociétés* 562(1):1-4. doi:10.3917/popsoc.562.0001.
- Beaujouan E., Sobotka T., Brzozowska Z., (2017), La proportion de femmes sans enfant a-t-elle atteint un pic en Europe ?, *Population et sociétés*, n° 540
- Brée, S. (2017). Évolution de la taille des familles au fil des générations en France (1850-1966). *Population* Vol. 72(2):309-342. DOI : 10.3917/popu.1702.0309
- Brée, S., Breton, D., Ducharne, T., Villaume, S. (2021). Neuf mois après le premier confinement, une baisse plus marquée des naissances dans les territoires fortement touchés par l'épidémie. In: *France Portrait Social*. Paris: Insee.
- Breton, D., Belliot, N., Barbieri, M., d'Albis, H., Mazuy, M. (2022). L'évolution démographique récente de la France 2022. En région comme au niveau national, des comportements démographiques encore marqués par la Covid-19. *Population* 4. <https://www.ined.fr/fr/publications/editions/conjoncture-demographique/evolution-demographique-recente-france-2022/#tabs-4>.
- Breton D., Prioux F., (2005), "Deux ou trois enfants ? Influence de la politique familiale et de quelques facteurs sociodémographiques", *Population*, revue de l'Ined, vol. 60, n°4, p. 489-522.

Breton D., Prioux F., (2009), The one-child family: France in the European context, *Demographic research*, 20(27), p. 657-692.

Breton, D. Prioux, F. (2005). Deux ou trois enfants : Influence de la politique familiale et de quelques facteurs sociodémographiques. *Population*, 60, 489-522. <https://doi.org/10.3917/popu.504.0489>

Daguet, F. (2002a). *Un siècle de fécondité française. Caractéristiques et évolution de la fécondité de 1901 à 1999*, Ed. Insee, 305 p..

Daguet, F. (2022b). La fécondité après 40 ans ne cesse d'augmenter depuis 1980. Insee Première 1885. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6019324#titre-bloc-23>.

Davie E., Niel X., (2012), Mesurer et étudier la fécondité selon le rang de naissance : élaborer une statistique de nombre de naissances et d'âge à l'accouchement par rang, Insee, Document de travail F1205.

Fagnani J., Letablier M-T, 2011, *L'enjeu démographique dans les débats et la mise en place des réformes des politiques familiales en France et en Allemagne : 1990-2008* In : *Les enjeux démographiques en France et en Allemagne : réalités et conséquences* [en ligne]. Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, <https://doi.org/10.4000/books.septentrion.16024>

Lesthaeghe R, van de Kaa DJ., 1986, Twee demografische transitities? Bevolking: groei en krimp. in Lesthaeghe and van de Kaa (eds) *"Groei of Krimp?"* (book ed.). Van Loghum Slaterus, Deventer: Mens en Maatschappij, pp. 9-24

24.

Martin, C., 2011. Enjeux des politiques de la famille en France. *Revue Projet*, 322, 45-51. <https://doi.org/10.3917/pro.322.0045>

Mazuy, M., Barbieri, M., d'Albis, H. (2013). L'évolution démographique récente en France : la fécondité est stable. *Population* 68(3):385-432. doi:10.3917/popu.1303.0385.

Prioux, F. (2003). L'âge à la première union en France : une évolution en deux temps. *Population* Vol. 58(4):623-644.

Thévenon O., Adema W., Nabil A. (2014). Les politiques familiales en France et en Europe : évolutions récentes et effets de la crise. *Population & Sociétés* 512(6):1-4. doi :10.3917/popsoc.512.0001 .

Tomkinson J., Breton D. (2021), "The End of a European Exception: The First Signs of a Durable Decline in French Fertility?", XXIXe Congrès international de la population, IUSSP, session 85 European Fertility: Recent findings, Session Chair : Tomas Sobotka

Toulemon L., Pailhé A., Rossier C., (2008), France: High and stable fertility, *Demographic Research*, 19(16), p. 503-556